

PV de la 5^{ème} réunion Comité Scientifique & Technologique du TechnoCampus

Date réunion : 22/04/2015

Présents :

- Laura BELTRAME, AGORIA
- Bruno LABIE, CATERPILLAR
- Robert ZANIOL, FOREM Formation
- Enrico FILIPPI, UMONS, Président du Comité
- Lionel DUPONT, BIEBUYCK
- Laurent VOETS, SIRRISS
- Michel VANQUAETHEN, FFIHN
- Christian EYMAEL, TechnoCampus
- Alain STAS, TechnoCampus
- Thierry DEVILLEZ, TechnoCampus

Excusés : Luc BOSMAN, TechnoCampus / Fabienne WINDELS, SIRRISS / Paul GRÄFE, GRAFE / Laurent LETELLIER, Innovatech

Absents :

- Etienne BERTRAND, CEGELEC
- Noël SCHERER, FOREM Formation
- Philippe MARTIN, MAZZEO
- Isabelle HOSLET, FFIHN
- Marialise MAGNO, FFIHN

Invités :

- Dominique HAYE, Innovaltech
- Tsachi ROSILIO, Rosilio Machines-outils
- Stephane ALGRAIN, Rosilio Machines-outils
- Patrice PIERANTI, Basis Electronique de puissance
- Maxime ANCION, AGORIA

Ordre du jour :

1. Approbation de l'OJ et du PV du comité de veille du 29 octobre 2014 – Enrico Filippi
2. Quatrième Phase de développement du Campus Technologique – Alain Stas
3. La PFT en France – Dominique Haye,
4. Veille en Excellence Opérationnelle et recommandations – Enrico Filippi

1. Approbation du PV de la réunion du 29/10/2014 et de l'ordre du jour de la présente réunion

Le PV et l'ordre du jour ont été approuvés. Aucune remarque n'a été émise.

2. Quatrième Phase de développement du Campus Technologique : le projet de plate-forme de transfert de technologie FOF 4.0

- Alain STAS, Directeur Entreprises TechnoCampus
- Présentation en annexe 1

Alain STAS a brièvement présenté le contexte, l'intérêt, les enjeux et les services que pourrait offrir la plate-forme technologique FOF 4.0 que TechnoCampus (TC) propose de créer. Il s'agit d'une structure partenariale dans laquelle TC ne serait qu'un des partenaires et non d'une structure intégrée à TechnoCampus.

L'objectif fondamental est d'offrir une solution intégrée combinant les apports des différents partenaires afin d'accélérer le mouvement amorcé par les projets FOF en Wallonie, en particulier pour les PMI.

La structure physique proposée (bâtiment et espaces d'innovation) constituera un ensemble à disposition de l'ensemble des partenaires et aux bénéficiaires de nos entreprises. Il s'agit d'une opportunité unique de disposer d'une structure d'innovation produit et process (bâtiment doté de plusieurs espaces d'innovations avec des équipements de pointe) que les partenaires n'ont pas à disposition actuellement en Wallonie.

TC pourra aussi y mettre à disposition ses équipements de pointe et ses compétences au bénéfice de l'ensemble des partenaires et des clients entreprises. Il pourra ainsi réaliser davantage sa mission de soutien au développement économique et établir un lien plus fort avec les entreprises.

Le soutien des entreprises est, par ailleurs, fondamental, ce sont-elles qui devront valider la pertinence de ce projet.

Le modèle des PFT française a été utilisé comme source d'inspiration pour définir le projet. Même si toutes les PFT ne connaissent pas le même développement, elles montrent qu'une dynamique d'innovation en faveur des PMI peut fonctionner avec succès sur cette base.

Commentaires & échanges :

- Pour Maxime ANCIEN (AGORIA), 85 % des prestations évoquées font partie des activités proposées par SIRRIS. Il est donc vital de bien montrer en quoi cette plate-forme peut apporter un réel plus pour nos entreprises et justifier cet investissement.
- Il faut également bien choisir la dénomination du projet afin d'éviter toute confusion avec d'autres projets en cours. Le terme plate-forme technologique est actuellement employé pour le développement d'un projet visant, à terme, la création d'une société privée dans le domaine de l'additive manufacturing. Il serait donc judicieux de changer l'appellation afin que les entreprises et les partenaires puissent bien faire la distinction.

- Le projet sera présenté à plusieurs industriels wallons le 21/05 : l'avis de ces entreprises influencera les suites à apporter au projet.

3. Présentation de la PFT : Innovaltech

- Dominique HAYE, Directeur de la PFT Innovaltech de St Quentin
- Présentation en annexe 2.

Partant du constat général que les PME n'ont pas le temps de faire du développement, les autorités françaises ont pris la décision, en 2000, de créer les PFT pour rapprocher l'enseignement, les universités et les entreprises dans l'innovation et le transfert de technologie.

Principes :

- Mutualiser les compétences humaines et matérielles.
- Des Pôles dédiés aux prestations technologiques et à la formation chez les différents membres de la plate-forme.
- La force d'un réseau pour être en mesure d'offrir un service et des prestations de qualité.

Prestations :

- Développement de projets technologiques et industriels.
- Étude et expertise.
- Recherche et développement (participation à des gros projets de recherche pluridisciplinaires).
- Transfert de technologie.
- Formation initiale et continue.

Financement :

- L'Etat français.
- La Région de Picardie : via du soutien à l'investissement ou au fonctionnement.
- Les fonds propres : pour « obliger » les PFT à être confrontées aux besoins des entreprises régionales pour se financer.

Statuts du personnel : il y a au moins 3 statuts différents

- Détachés du ministère : pour les fonctions de coordination.
- Ingénieurs et techniciens des partenaires.
- Ingénieurs travaillant avec un contrat spécifique PFT (7 personnes) = nécessaire pour la viabilité et le développement de la structure. Les engagements se sont faits progressivement avec la croissance des activités.

Les différents pôles de la PFT Innovaltech et les prestations proposées :

- Conception / prototypage.
- FAO / UGV / Mesure.
- MEO Usinage composites.
- TIM impulsion magnétique (soudage, sertissage, coupage, formage).

A la demande des entreprises, la PFT réalise des essais, des contrôles de métrologie dimensionnelle (beaucoup de demandes d'entreprises à ce niveau), du développement de nouvelles pièces,...

Les prestations technologiques peuvent faire intervenir un public très large (prof, étudiants,...). Tout dépend des impératifs des entreprises clientes.

Pour la réalisation d'essais, les demandes liées à la R&D, l'approche est différente. Ce sont les ingénieurs de la PFT qui interviennent exclusivement, notamment pour des questions de confidentialité et de rapidité d'exécution.

Commentaires & échanges :

- Innovaltech est ouvert à une collaboration avec l'ensemble des partenaires qui seraient impliqués dans la création de la nouvelle plate-forme en Wallonie. Cette collaboration peut se concrétiser par une collaboration sur projet européen interrégional INTERREG dont la nouvelle programmation vient d'être lancée.
- Rosilio Machines-outils : en tant que fournisseur de machines d'usinage, cette société est confrontée à des demandes de prestations intégrées correspondant au travail d'un intégrateur. Le client veut une offre complète, y compris la formation sur l'outil customisé et automatisé selon ses besoins. La PFT leur permet de faciliter la mise en œuvre des collaborations nécessaires à cela.
- Innovaltech a la volonté d'offrir un service de proximité. Il est volontairement plus facile d'accès pour les PME que les universités ou même des organismes comme le CETIM.
- En termes financier, le budget de fonctionnement annuel de la PFT est, approximativement, de 950.000 € dont 1/3 de fonds propres (environ 150.000 € de prestations et le reste venant de projets R&D) et 2/3 de fonds publics.
- Lien avec les Pôles de compétitivité français : il y a quelques liens mais aucune PFT n'est intégrée, structurellement, dans un Pôle.
- L'objectif de décloisonnement fonctionne-t-il ? : oui, selon Dominique Haye, il est en progression constante. La PFT permet vraiment le développement d'un réseau qui est une dynamique positive pour l'industrie régionale.

4. Excellence Opérationnelle (EXOP): premiers résultats de l'action de veille réalisée par UMons

- Professeur Enrico Filippi, UMons
- Présentation en annexe 3

Enrico Filippi a rappelé le contexte de la mission de veille en EXOP ainsi que les concepts fondamentaux du Lean Manufacturing .

Il a ensuite illustré l'apport des usines écoles (« learning factories ») au travers des exemples d'Inexo (ECAM de Lyon) et du CIP (Technische Universität Darmstadt) ainsi que celui des jeux d'entreprises (jeux pédagogiques).

L'offre de formation au niveau de l'enseignement et de la formation continue, en Fédération Wallonie-Bruxelles, a également été présentée. Aucun équivalent aux « learning factories » n'existe actuellement chez nous.

Les résultats de l'enquête réalisée auprès de plusieurs entreprises (GE & PME) ont été présentés sous forme de facteurs favorables et obstacles à la réussite d'un projet EXOP avec un focus sur les spécificités des projets Lean PME.

Plusieurs recommandations ont été formulées dans la perspective du développement d'une offre de formation en EXOP par TechnoCampus.